



La démocratie et la citoyenneté

Réunion d'initiative locale organisée par le Conseil de Développement de Tours Métropole Val de Loire (CODEV TMVL, le mercredi 20 février 2019)

Retranscription des prises de paroles : de 18h à 20h40. Salle Jean Germain, Tours Métropole. Animatrices du débat : Claude Ophèle et Marie Pierre Lecuirot, membres du CODEV de Tours Métropole. Le débat est enregistré.

Loïc Vaillant, président du CODEV : le CODEV est un lieu de démocratie participative inscrite dans la loi pour toutes les intercommunalités de plus de 20.000 habitants. Notre légitimité vient de ce que nous sommes des citoyens, usagers. Notre expertise est celle de l'usage. Notre rôle est seulement d'organiser. L'engagement qui est le nôtre est de transmettre vos propositions que nous transmettrons sur la plate-forme nationale.

Les retranscriptions sont également disponibles sur notre site internet.

Claude Ophèle : Nous tirons notre légitimité à animer ce débat, de la légitimité participative du CODEV. Si vous restez après la lecture de la charte du Grand Débat national (<https://granddebat.fr/pages/charte>) c'est que vous en acceptez les règles et que vous acceptiez que nous la fassions appliquer si nécessaire.

Les prises de paroles seront limitées à 2 ou 3 mn pour faire état de constats, de remarques et de propositions soumises au débat.

Pour lancer le débat afin d'ouvrir le large spectre du débat, nous vous proposons quelques mots clefs :

Démocratie représentative/ modes de scrutin/ démocratie directe/ référendum/ démocratie participative/ concertation/ tirage au sort/ démocratie locale/ élus/ corps intermédiaires/ syndicats/ associations/ citoyens/ électeurs/ nationalité/ réfugiés économiques, climatiques, politiques/ droit d'asile/ civilité/ devoir/ obligation/ engagement/ droit/ laïcité/ exclusion/ discrimination/ assistance/ solidarité/ égalité/ tolérance.

Jean : la citoyenneté est le fait pour un individu, une famille ou un groupe d'être reconnu comme membre d'un état ou d'une cité. La citoyenneté comporte des droits et des devoirs codifiés dans la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, notamment les articles 6 et 11.

Or, nous constatons que certaines communautés refusent de s'intégrer et refusent nos lois. Cela leur est d'ailleurs conseillé par leur pays d'origine. Le pacte de refondation de l'intégration voulu par François Hollande et signé Jean Marc Héroult, en 2013, remet en cause les termes mêmes de l'égalité des citoyens devant la loi (des recommandations ayant été adressées à la police justice à l'égard de certaines communautés qui relativisent nos lois, ainsi que la langue française, pourtant langue officielle du pays). Ces mêmes communautés prétendent même nous imposer la charia comme cela est le cas

d'ans certains pays (Angleterre, Canada) Il est inconcevable que dans notre pays un citoyen soit physiquement menacé pour avoir parlé ou écrit. *(Sont cités plusieurs écrivains qui vivent désormais sous protection judiciaires, ainsi que l'attentat de Charlie Hebdo).*

Nous sommes inquiets en particulier en raison du projet de modification de la loi de 1905 qui sous prétexte d'accommodement vis-à-vis d'une religion risque de signer un abandon supplémentaire de nos valeurs *(plusieurs livres sont cités).*

Josette : je voudrais parler des enfants et de la loi de 2005 qui rappelle l'obligation de scolariser les enfants. En Indre et Loire, 150 enfants ne peuvent aller à l'école du fait de leur handicap. En France ce sont des milliers. Les Départements et l'Etat ne font pas assez pour les handicapés et notamment les enfants handicapés. La France ne veut pas d'occuper de ses enfants handicapés. Il n'y a en France que 11.000 aides scolaires pour tous les départements.

Proposition : intégrer les établissements spécialisés des enfants handicapés dans les écoles afin de supprimer la coupure entre ces deux types de scolarité, rapprocher les dispositifs, et bénéficier ainsi du savoir-faire des personnels spécialisés, au bénéfice de tous les enfants.

Guy : je propose l'obligation de formation religieuse pour tous les enfants, afin d'avoir une connaissance réelle de toutes les religions. Je n'ai pas pu moi-même bénéficier du catéchisme.

André : je pense au contraire que ceci est contraire au principe de laïcité. C'est intéressant de connaître les religions pour comprendre l'art. Mais pas à l'école.

Jean Louis : c'est quoi la démocratie participative ? on vote tous 6 fois pendant le mandat présidentiel...on ne peut pas dire qu'on ne participe pas.

Serge : si la démocratie se résume aux seules élections, la démocratie est incomplète. La démocratie participative permet de consulter régulièrement les citoyens et de suivre ou pas les propositions. Et les différents scrutins que vous évoquez ne concernent pas les mêmes élections. La démocratie participative permet d'aider les élus avant qu'ils ne prennent des décisions qui engagent juridiquement et financièrement les collectivités à court, moyen ou long terme. La loi a créé des CODEV, des CESER et le CESE afin d'aider les élus.

Daniel : la démocratie participative sert à construire ensemble des avis éclairés à tous les niveaux. Je fais partie d'un conseil de quartier, et nous donnons des avis car nous réfléchissons. La démocratie participative vient compléter la démocratie représentative car seules elles ne sont pas suffisantes.

Ne devrait-on pas substituer à la devise républicaine « liberté, égalité, fraternité » par « Respect, Equité et solidarité » ?

Gilles : il existe des structures au niveau communal et peut être les faire évoluer un peu. Cela peut permettre de faire remonter des informations à nos élus. Il faut également mettre en place un contrôle des élus quels qu'ils soient, y compris donc pour les élus européens, qui ne votent pas tous selon leurs engagements pris en France ; c'est affaire d'éthique vis-à-vis des électeurs et du parti d'origine.

Jean-Jacques : oui, cela me semble judicieux que l'exécutif de la 5^e république soit régulièrement contrôlé. Le pouvoir législatif ne le fait pas. Je trouve inadmissible que la France soit engagée dans la signature de traités, comme par exemple le traité de Marrakech alors que n'a été sollicitée aucune représentation nationale. Un tel engagement doit se faire au moins avec l'aval du congrès. De même, le Président remet en cause notre siège au Conseil de sécurité des Nations Unies. Il s'agirait de partager les modalités d'exercice du siège de la France au conseil de sécurité avec l'Allemagne.

Par ailleurs, la loi sur la moralité de la vie politique est-elle très efficace ? M. Juppé, inéligible un temps, donc sans doute avec un casier judiciaire, vient d'être nommé au conseil constitutionnel. Pour être pompier, chauffeur de taxi, il faut un casier. On ne le demande pas à nos élus et à nos représentants, c'est inadmissible.

X : vous évoquez des fake news. Et s'agissant du partage du siège au conseil de sécurité des NU, il s'agit au contraire de faire entrer d'autres pays au conseil de sécurité.

Omar : la France est une nation bigarrée. La démocratie est une guerre de langage, de confrontation de débats d'idée. Mais la France a un problème de représentativité. Le peuple n'est pas représenté dans sa diversité. Où sont les minorités invisibles ? est-ce le manque d'éducation qui les éloigne de ces débats ? ne faut-il pas imposer le vote pour que toute la population se sente concernée ?

Solange : je représente ce soir des personnes handicapées de toutes les couleurs et de toutes les confessions. Je ne me considère pas comme blanche mais comme multiple. Avant de venir ici, je ne savais pas qu'il existe un CODEV. La question est celle de l'information de base et de sa redistribution. La question de la démocratie participative repose, me semble-t-il, sur des petits groupes de personnes qui pourraient travailler sur la notion de l'information civique comme des centres ressources auxquels quiconque pourrait venir se renseigner et débattre. En d'autres temps, on a parlé de tiers état, d'assemblée constituante. Je pense plutôt à des petites cellules d'informations. De la même manière qu'on bénéficie de formation personnelle permanente, ne devrait-on pas bénéficier de dispositifs dont la mission serait de faire circuler l'information ?

Claudie : il y a eu une publicité à ce débat. Personne n'a empêché les minorités invisibles de venir ce soir.

Pourquoi sommes-nous là ? les citoyens se sentent abandonnés depuis 40 ans. Nous avons des politiques qui ont fait de l'électoratisme et refusé de voir la réalité des problèmes. Nous assistons aujourd'hui à une confrontation de la population et des communautés, sans réagir à cet état de fait. Des lieux, et même ici à Tours, en France, ne sont plus des lieux de la république. Or, la reconquête de ces lieux ne peut pas se faire car on interdit aux forces de l'ordre de pénétrer dans ces quartiers pour ne pas faire de vagues. Tous les jours des policiers sont agressés, des pompiers, des médecins ; et ça vient toujours de la même communauté.

L'accent a été mis sur les faits antisémites (+ 70%) mais tous les jours 2 églises sont profanées ; quelles sont les communautés qui ne veulent plus voir des chrétiens ou des juifs ? vous connaissez la réponse.

Daniel : on s'aperçoit que certains sujets abordés au niveau européen le sont différemment quand ils sont abordés au niveau national. A la métropole on s'aperçoit que les élus ne sont pas déconnectés de leur commune d'origine (mode de scrutin/ fléchage). Aucune candidature des délégués métropolitains ne peut se faire en dehors de la liste des élus municipaux. Pourquoi ne pas faire la même chose au niveau européen : tirer à la proportionnelle des élus du parlement national au parlement européen permettrait d'avoir une continuité des débats nationaux au niveau européen.

Jean-Michel : la démocratie et la citoyenneté nous permettent de discuter des moyens pour vivre ensemble. De telle sorte que les unes et les autres ne restent pas sur le bord du chemin. Notre système politique est dépassé : il ne correspond plus à ce qu'attendent les gens. On observe beaucoup d'aspirations à être entendus, et que les expressions soient respectées. Il n'y a pas de fatalité à l'abstention et au vote blanc. Or, dans notre système électoral, le président a trop de pouvoir. Il faut redonner le pouvoir aux citoyens y compris au Parlement.

Je veux revenir sur l'inversion de calendrier électorale et du quinquennat : le temps démocratique est très resserré. Certains pensent que les députés ou sénateurs ne travaillent pas ou ne sont pas efficaces. Mais aujourd'hui, leur rythme de travail est abracadabrant. C'est ce qu'il faut changer, en introduisant de la proportionnelle à tous les niveaux.

Il y a une grande aspiration à prendre sa place dans tous les processus (ex des quartiers) : les gens ont besoin d'avenir. Ils ont envie de le construire eux-mêmes, de faire des choses, de participer. La démocratie, la citoyenneté, c'est au quotidien.

Jean-Emile : j'ai deux propositions : la démocratie n'est pas un vain mot, même si je ne suis pas satisfait de la façon dont le système fonctionne : avec des scores au 2e tour de 52/48, le plus souvent, peut-on fonctionner dans un système où 52% des gens imposent leur vue au 48% restant ?

1ere proposition : essayer d'améliorer l'image et la confiance envers les élus : chaque électeur dispose de 10 voix. Répartition comme il le souhaite : je peux dispatcher entre plusieurs candidats afin de créditer certains points de programmes des différents candidats qui m'intéressent. Cette élection à un tour est remportée par celui qui récolte le plus de points, mais cela donne une idée des répartitions des opinions par rapport aux programmes.

2e propositions : on observe hélas beaucoup trop de promesses électorales. La relation entre les élus et les citoyens devrait être d'ordre contractuelle : le candidat s'engage à mettre en place un système assis sur un budget qui précise qui va payer et comment ? ce contrat rend l' élu civilement responsable.

Francis : En démocratie, on exprime sa pensée par le vote. Que l'on ait des modalités à réorganiser, bien sûr, mais force est de constater que dans la plupart des élections, moments décisifs de notre démocratie, on a de moins en moins de participations, particulièrement chez les jeunes - illustration ce soir dans la salle-. Or, pour être citoyen, il faut exercer son droit de vote. Au travers de ce vote, chacun prend une décision par rapport à des gens, idées, projets présentés. A la fin du compte, les mandats auront été clairs. Chacun n'aura pas satisfaction, mais il doit se dégager une forme de prise de décision, qui se fait par le vote en démocratie. Je propose de rendre le vote obligatoire, sans reconnaissance du vote blanc, qui est une impasse totale car il ne conduit à rien et n'exprime qu'une absence de prise de décision.

Olivier : oui pour rendre le vote obligatoire pour élire des députés qui proposeraient des lois, celles-ci seraient votées par une assemblée composée de citoyens tirés au hasard et qui représenteraient la France entière, tous les départements, les métiers, les âges. Actuellement, les élus arrivent par copinage, par intérêt financier. Ils sont tellement hauts qu'ils ne s'intéressent plus à la personne d'en bas. Ils ont de belles idées mais au final ils n'en réalisent qu'une partie. Il faut également limiter les lobbies et rééquilibrer leur influence.

Sylvie : je suis pour l'obligation de vote, mais le vote blanc doit être comptabilisé. Il veut dire que le citoyen ne se retrouve dans aucune des candidatures. Voter c'est important, et je pense notamment aux femmes. Certes, si le vote blanc est majoritaire, cela remet tout en cause ; je n'ai pas la solution mais il doit être comptabilisé.

Y : Je voudrais faire 3 propositions :

- Pas de droits sans devoir. Le vote doit être obligatoire, mais selon un système qu'il faut réfléchir. Le vote à point est très intéressant, il permet de panacher son vote.
- Pas d'allocation sans contrepartie ; j'ai passé un an au chômage, on ne m'a jamais demandé de démonstration de ma recherche d'emploi. C'est dommageable pour notre système.

- Le droit du travail doit être le même pour tous. Je ne suis pas sûr que les élus respectent le droit du travail.

Patrick : Ce débat nous confronte au problème de la temporalité de nos institutions. Ce qui mettrait de la structure à ce débat, c'est de se rappeler que nos institutions ont été faites en 58 pour un homme, pour mieux vivre et mieux participer à la reconstruction de la France. Aujourd'hui, nos institutions sont obsolètes face à nos modes de vie.

Il n'est pas normal que le président soit omnipotent, et que le parlement n'ait rien à dire. Pas plus qu'il n'est normal que les corps intermédiaires soient mal ou peu considérés. Les aspirations des citoyens du 21^e siècle ne sont plus les mêmes que celles du citoyen de 1958 : le citoyen aujourd'hui, c'est plus de jeunesse, plus de femmes, plus d'environnement : il faut tenir compte de cela pour réformer les institutions en rapport avec la citoyenneté. Celle-ci reste à définir en prenant en compte les aspirations des citoyens, mais aussi des collectifs, des associations.

Michèle : le mot politique ne me choque pas, parce que la politique ce sont les affaires de la cité ; cela nous regarde tous. On vit dans un système qui n'est plus reconnu. On y met des doutes, on entend parler de besoins de contrôle car il y a un grand sentiment d'injustice parce que les gens vivent mal. (Injustice fiscale énorme). Je pense également que nous ne sommes plus en 1958, et qu'entre deux élections, en 5 ans il peut se passer plein de choses. Donc élire, oui mais ça ne suffit pas. Je suis pour le vote blanc. Mais à côté du vote, on a besoin de citoyens, qui apportent une aide à l' élu.

Il faut parler ensuite d'évaluation. On n'arrête pas de produire des lois et décrets, sauf que jamais on n'évalue ; on change, on remplace, mais on n'évalue, pas. On doit instaurer comme dans d'autres pays, des conseils, des espaces pour que les gens parlent de la vie associative, du sport, de la culture, de la vie de quartiers. Je pense aux comités d'usagers. Les gens ont des choses à dire. On est sous informés car les choses vont très trop vites.

Je voudrais donc introduire dans ce débat les notions d'évaluation, de transparence, d'aide ; aider un élu, lui demander des comptes, oui mais il faut à côté des élus des espaces qui portent les idées des gens. C'est indispensable entre 2 élections, quel que soit le parti arrivé aux élections.

Jean Michel2 : notre démocratie ne fonctionne pas si mal que ça. Que les élus se rapprochent des gens, cela existe. Les députés demandent l'avis aux citoyens lors de réunions. Il suffit d'y aller. On découvre en ce moment qu'on peut donner notre avis. Mais on le fait déjà.

Je ne suis pas pour le vote obligatoire.

Pour la contrepartie des allocations, je suis d'accord.

Concernant l'information des médias, les médias y vont un peu fort. Ils font de la politique ; mais il ne devrait pas prendre parti.

Christine : sur la contrepartie demandée aux bénéficiaires d'allocations, il est faux de dire qu'ils n'ont pas de devoir. Je travaille pour une association qui en accompagne 900 par an. Le Conseil Départemental investit beaucoup d'argent pour accompagner les bénéficiaires dans des parcours d'au moins 1 an, voire 2 ans. Ils signent un engagement et ont des comptes à rendre. Notamment dans le cadre du plan pauvreté, accompagnement qui n'existe pas dans tous les départements, mais devrait à terme être obligatoire.

Quant au Pôle emploi, les demandeurs d'emploi seront de plus en plus contrôlés et mis en demeure de rechercher de plus en plus activement un emploi.

Nicolas : on n'est pas aux NU mais à la Métropole de Tours en charge des infrastructures. S'agissant de la ligne B du tram, il n'y a eu aucune concertation, ou alors très faible (960 habitants sur 300.000) et la décision a été prise par 40 élus, en faveur d'un projet d'une utilité discutable. Peut-on avoir un référendum sur cette infrastructure ?

Mama: la démocratie participative a un mérite : elle a progressé : apparition des conseils de quartier, conseils citoyens, consultations, référendum locaux : au total, cela donne plus de voix aux citoyens. Cette démocratie participative a eu de vraies ambitions, mais n'a pas su resserrer les liens entre élus et citoyens. Tout doit commencer de la base : habitants, associations ; je propose qu'une fois par an les établissements et institutions fassent des journées portes ouvertes, pour parler de leurs missions, pour faciliter la connaissance et la compréhension pour les citoyens. Ce peut permettre de consolider des liens qui dans certains cas peuvent manquer.

S'agissant de la Diversité : je suis une femme de la diversité. Certains se sentent égarés, persécutés. Nous devons aussi apprendre à accepter la différence, elle est une force pour la France, qui elle-même est plus forte quand elle accepte sa différence (applaudissements).

Jean Jacques : les associations et les bénévoles sont les pierres de base du bien vivre ensemble. Malheureusement, il y a très peu de bénévoles ; on aspire aujourd'hui à plus de participation, mais quand on cherche des bénévoles, on peine.

Il faut donc un statut des bénévoles, et une déduction intégrale des frais engagés. Les indemnités sont plafonnées à 66 % sans avoir été revalorisées depuis longtemps.

Jean Claude : on a parlé de comités qui pouvaient apporter leurs idées, mais les conseils donnés sont-ils suivis ? C'est bien d'avoir de la représentation, mais si ce n'est pas suivi d'effet, ça annule l'ambition.

Chacune est responsable de ce qu'il fait ; les élus devraient être responsables des engagements financiers qui peuvent coûter chers et ne servir à rien. On peut citer l'installation des portiques pour les Eco taxes poids lourds décidés puis retirés.

Marc : Je voudrais adresser un rappel à l'ensemble des élus de la République. La République Française, ce sont les Français eux-mêmes qui la constituent, quelles que soient leurs origines. Les élus ne sont que les dictateurs¹ de la république. Tous les élus, passé le 2^e tour du scrutin, devraient démissionner de leur parti, car une fois élus ils représentent tous le territoire ; cela les libérerait de leur appartenance. Je voudrais enfin rappeler que l'ENA ne devrait pas être un ensemble de cerveaux de bibliothèque mais une école de stratèges.

Pierre : j'attendais dans les mots clés « initiative » et « acteurs » ; et à ceux qui veulent faire de moi un homo politicus, je dis que j'ai exercé ma citoyenneté en créant des entreprises ou en montant des projets humanitaires. L'homo economicus des ronds-points n'aurait peut-être pas eu la même position s'il était acteur de sa vie et impliqué dans la vie de la société et pas seulement voter une fois tous les 5 ans. L'initiative privée peut être plus pertinente que l'initiative publique.

Daniel : je vais prendre 3 thèmes :

La temporalité : à très long terme, on a du mal à nous dire où l'on va. Nous avons besoin d'une Europe forte, dans ce monde très complexe. Cela nous protégera. Il nous faut de grandes régions dont certaines peuvent être inter nation et également des métropoles de territoire.

¹ du latin *dictatura*, magistrature exceptionnelle de la République romaine attribuant tous les pouvoirs à un seul homme pour un [mandat](#) strictement limité.

A moyen terme : le vote blanc permettrait de bousculer les partis politiques. Cela questionnera les partis.

A court terme : quid de l'immigration ? je suis né dans l'Argonne à Orléans, j'ai travaillé à Dreux et ai travaillé 15 ans à la Rabière (Joué-les-Tours) comme coordonnateur des questions prioritaires. Je suis un expert des quartiers et de leurs difficultés. J'ai 2 propositions : de façon systématique, il faut que tout immigré apprenne le français dès qu'il arrive. Qu'il soit homme ou femme. C'est compliqué pour les femmes.

Il faudrait également un parrainage systématique par des citoyens volontaires des enfants immigrés. C'est une réussite : ces enfants sont parfois plus français que certains Français. Arrêtons le discours sur l'envahissement. Echangez avec les gens de terrain, vous verrez que ce n'est pas la guerre.

Claudie : je voudrais revenir sur la définition des incivilités. Pourquoi observe-t-on une explosion ? parce qu'une population refuse de reconnaître notre droit.

Par ailleurs, il y a le problème de l'impunité. Ça fait 40 ans que nous avons des personnes sur notre sol qui commettent des larcins, drogues, vols. Ils font l'objet de rappels à la loi mais ne se sentent pas concernés. Les policiers risquent leur vie pour arrêter ces gens qui vous mettent en danger mais qui sont dehors immédiatement. La sécurité en France sera zéro si ça ne change pas.

Sylvie : le discours de Madame est courant. Mais expliquez-moi comment mon gendre musulman s'est retrouvé menotté alors qu'il cherchait les clefs de sa voiture sous un lampadaire; il faut relativiser. Mon père est vendéen et ma mère polonaise. Ils n'ont pas connu de problème d'intégration. Si la France n'avait pas accueilli mes grands-parents, ils seraient morts. Beaucoup de gens de la génération de mes parents, issus de l'immigration, se sont parfaitement intégrés tout en étant restés fidèles à leur culture. Quand on voyagea on aime découvrir les autres cultures, mais on aime aussi se retrouver entre Français. La diversité a fait notre pays depuis des centaines d'années. Mais il y a 40 ans, il faut voir dans quelles conditions les gens dont vous parlez à mot à peine couvert ont été emmenés et traités. Il ne faut pas les stigmatiser tous. Les parents de mon gendre sont des gens très bien : ils font partie des 95% de musulmans qui ne posent de difficulté. Quant à ma fille, elle est mariée à un chinois. On parle encore assez peu de cette communauté silencieuse, mais je pense qu'on en reparlera dans 10 ans !

Hélène : la notion d'impunité est très utilisée pour la délinquance essentiellement des mineurs car ils peuvent réitérer de nombreuses fois des actes délictueux en toute impunité ; j'ai travaillé 41 ans à la protection judiciaire de la jeunesse : il ne faut pas 10 actes pour aller en prison. Cela dépend de la faute. Voler 10 fois un bonbon, c'est différent de voler une voiture.

Par ailleurs, notre administration a de plus en plus de travail pour sortir ces jeunes de leur quartier et pour les isoler dans des centres éducatifs fermés. Il faut en effet gérer leur retour et nous avons de moins en moins de magistrats, d'éducateurs, de patrons pour les réinsérer.

Le parrainage nous intéresse bien. Ce serait un grand soulagement pour beaucoup de gens. Le terme de l'impunité est inacceptable notamment de la part d'un personnel de l'Intérieur.

Jean Louis : on parle de démocratie participative mais il faut quelqu'un qui dirige. Dans le dialogue entre les syndicats et les patrons, on voit en ce moment qu'on n'y arrive pas.

Si je reprends l'exemple de Notre Dame des Landes, mais c'est pareil pour le référendum de 2005 sur l'Europe, il n'a pas été suivi. Un précédent intervenant disait qu'il faut nous dire où on va, mais il faut aussi qu'on nous écoute, et qu'ensuite on décide. La démocratie participative nécessite un patron.

Gilles : notre pays est multiculturel. Il ne faut pas oublier que la France c'est le bout de l'Europe. Toutes les grandes invasions venaient de l'est et se sont arrêtées en France. Depuis, on a beaucoup d'immigration avec des gens qui s'intègrent plus ou moins bien.

Pour pouvoir contrôler les élus, il faudrait qu'ils soient moins nombreux. Cela permettrait de resserrer les territoires ; un sénateur pour 1 département s'occuperait ainsi de tout le département et pas seulement de sa circonscription. Il faut diminuer le nombre de parlementaires à 1 à 2 sénateurs et 1 à 5 députés par département, selon la population. Ce sera ainsi plus facile de suivre leur travail pour l'évaluer.

Quelques remarques sur la société :

- On nous parle d'une communauté, les musulmans en particulier : il faut établir un clergé musulman français à l'identique des clergés catholiques et protestants, avec des facultés de théologies pour développer un clergé français.
- Arrêter de faire des lois inutiles, appliquer les lois existantes ou les supprimer si elles ne sont pas appliquées.
- Rétablir l'autorité, le respect, la déontologie, l'éthique, le courage politique.
- Appliquer sur tout le territoire les lois de la république.

Serge : la démocratie dans le monde est en jeu et pas seulement dans un village gaulois avec des Gilets jaunes. La démocratie est menacée de l'extérieur et de l'intérieur. De l'intérieur par des populations qui arrivent et à qui on n'impose pas les valeurs républicaines ni de parler la langue française.

Par ailleurs, je suis favorable au vote obligatoire.

Sur le plan de la démocratie, il nous faut un nouvel élan, mais il faut aussi être cohérent. Je tire mon chapeau aux élus qui font un travail remarquable sans trop de moyens. Si depuis 40 ans, cela dysfonctionne c'est aussi parce que nous n'avons pas voulu prendre les décisions.

Il faut sortir de la théorie du conflit et passer à une culture de la discussion, du compromis. Il faut sortir par le haut, par le respect des avis des uns et des autres. Mais en évitant l'empilement des lois parce qu'on ne sait pas assumer : évitons ainsi un code du travail, un code du commerce, un code civil qui grossissent à chaque élection.

Il nous faut un pouvoir politique, représentatif de toutes les sensibilités et de la diversité de notre population, afin de retrouver de la cohésion sociétale et sociale, au plus près du quotidien.

Marc2 : ce sont des signaux fiscaux qui ont déclenché les débats (APL, ISF et taxe carbone) : on peut s'interroger sur cela.

Ensuite, on peut s'interroger sur le train de vie de l'Etat : je ne dis pas qu'il faut supprimer des agents, mais réfléchir à une autre façon de vivre de l'Etat. Je citerai l'exemple du président de la République uruguayenne qui a décidé de ne pas habiter le palais présidentiel et a reversé ses indemnités. On peut se poser la question du train de vie de la République quand on voit les palais de l'Etat ; cela me semble normal que pour un habitant de banlieue ou un paysan du Cantal cela soit choquant.

S'agissant de l'éducation des jeunes : il faut les éduquer à la confrontation des idées dès le plus jeune âge. Ça se fait avec les cafés philo, mais ça pourrait se faire tout au long de l'éducation.

La diversité culturelle est une chance.

S'agissant du travail, je pense qu'il faut le partager.

Enfin, rétablir un peu de civilité sur les trottoirs avec la multiplication des trottinettes serait une bonne chose !

Y : je suis vexé d'entendre que je disais des informations fausses, alors qu'elles sont parfaitement exactes car ce sont des expériences personnelles (RSA, chômage. Début du débat p 5). Sans monter les communautés les unes contre les autres, je relate une scène dans le métro : deux hommes en Djellaba ont demandé s'il y avait des juifs. Ce n'est pas acceptable. Il ne faut pas se voiler la face et reconnaître les problèmes. Droits et devoirs de la citoyenneté sont des exigences que l'on doit retrouver.

Moi-même issu de parents étrangers, je pense qu'il ne faut pas baisser la garde.

Jean -Pierre : on parle peu des jeunes. Nos jeunes sont devant leur portable et voient des images de violence sans vraiment de contrôle. Je propose que les smartphones soient interdits aux enfants de moins de 16 ans.

Quant au parrainage, je pense que c'est une très bonne idée : tout immigré qui arrive devrait avoir un parrainage obligatoire, sans lequel il ne pourrait pas rester sur le sol français.

Simon : je suis content d'entendre enfin le mot éducation. S'agissant de la démocratie participative, je découvre que beaucoup de choses existent, mais que peu y participe. Et encore moins les jeunes. Pourquoi ? parce que cela ne sert à rien ? La société est devenue très individualiste. Comment faire pour que nos jeunes grandissent dans un esprit plus collectif ?

Je propose un service civique dans des ONG ou associations et des stages pendant le lycée.

A : sur la question des incivilités : je pense qu'elles sont au cœur d'un grand nombre de dysfonctionnements. Pas combattues, elles énervent tout le monde et les citoyens s'en plaignent mais ne les combattent pas. Et d'autres s'en plaignent et les attribuent à des catégories de populations. Or les incivilités ne sont quasiment que le fait d'individus isolés, et ce sont la plupart des bêtises, certes parfois surprenantes. Les radars, aujourd'hui sont presque tous masqués. Ils n'ont pas été détruits. Qu'attendent les pouvoirs publics pour les remettre en fonctionnement ? c'est un symbole du défaitisme de nos pouvoirs, et de la peur d'être impopulaire.

Il suffirait juste appliquer à 100 % les lois en vigueur. En faisant appel à la dénonciation : est-ce que dénoncer un acte délictueux est une faute ? Il nous revient de lutter en faisant notre rôle de citoyens et en appliquant la loi.

Christian : modeste élu depuis 25 ans, j'ai eu à choisir de faire voter dans ma commune l'intégration de Travaux d'Intérêt Général. Si je n'avais pas insisté, cela aurait été refusé. On a accepté des TIG, des jeunes et des moins jeunes et je ne le regrette pas, quelle qu'ait été la nationalité. C'est un sujet d'intégration. On fait une faute, on paye à la justice, mais ce n'est pas toujours la peine d'aller en prison, surtout pour se détruire plus.

Gaëlle : je pense qu'il faut redonner du pouvoir d'agir aux citoyens. Moi je sais ce que c'est qu'une collectivité territoriale, et l'Etat et leurs compétences. Mais je ne pense pas que beaucoup de gens le sachent. Quand on vote mais qu'on ne sait pas pourquoi, c'est compliqué. Il faut présenter les collectivités, en même temps que les propositions des programmes.

A l'école, il me semble qu'il ne faut pas renoncer à l'éducation civique. Moi je n'y ai appris que la liste des départements. Et pourtant je suis jeune. Il faut remettre des heures d'éducation civique. Et populaire. Et faire des simulations de fonctionnement démocratique à l'école.

Enfin, je pense aux initiatives du Conseil Régional avec son Conseil Régional des Jeunes : c'est intéressant car cela permet d'apprendre ce qu'est une collectivité et de participer à la prise des décisions.

Omar : c'est nous les minorités qui souffrons de la délinquance et de l'incivilité ; certes il y a des problèmes y compris chez les Français d'origine immigrée. Mais sur les 4 décennies passées, c'est la même chanson. Une politique engagée est nécessaire au-delà de l'exploitation de la misère. Moi qui vous parle je suis jugé comme délinquant alors que je n'ai jamais eu de problème. Quand je rentre dans un magasin, le vigile me suit. Cette délinquance dont vous parlez nous en sommes les 1eres victimes. L'Etat doit assumer son rôle régalien ; les gens qui occupent les halls d'immeubles, il faut les envoyer se former ou les remettre à l'école car ça nous bousille la vie.

On a parlé de l'antisémitisme à combattre avec la plus grande fermeté. Mais que ce soit le racisme ou l'arabophobie ou l'antisémitisme, ils doivent être mis au même niveau et combattus de la même façon comme toutes les tares de la société.

Christine : je veux parler des femmes de l'immigration et de leur intégration. Elles souffrent. Elles ont l'impression de ne pas être des citoyennes comme les femmes d'origine européennes, même si elles ont la nationalité française.

Le manque de mixité sociale au niveau des logements leur pèse : comment pourrait-on permettre à ces personnes qui habitent dans les rues à très forte concentration d'immigrés, d'avoir un mot à dire pour assurer plus de diversité et ainsi de participer au choix de ceux qui vont s'installer.

2° chose : c'est impressionnant de prendre la parole. On est tous plutôt vieux ce soir mais ne pourrait-on pas recourir à l'invitation sur tirage au sort ? c'est très stimulant quand on n'arrive pas à venir de soi-même.

Jean Pierre : si les gens s'expriment en matière de démocratie participative, si la décision est non, il faut leur expliquer pourquoi on prend ou on ne prend pas ; or ce n'est pas ce qui se passe. Souvent on renvoie à la règle, au niveau supérieur. En définitive, l' élu sait très bien ce vers quoi il va et il doit expliquer pourquoi il veut ou pas pour que la décision ne perde pas de sa puissance. Avec la loi sur le non cumul, les maires ne sont plus députés ou sénateurs, et on dit qu'on a des députés hors sol. Ils ont été élus. La participation aux élections, faut-il l'imposer ? je propose qu'à moins de 70 % de participation, le député ne doit pas être élu. Ce jeu-là permettra de comprendre l'intérêt des députés. S'ils veulent faire avancer les choses c'est à ceux d'en haut de se courber et ceux d'en bas de se redresser.

B : Travailleuse sociale, je rencontre beaucoup de personnes qui n'ont pas l'idée qu'ils peuvent prendre la parole, et qui n'ont pas conscience que quand ils donnent leur adresse à une administration, ils se créent leur base citoyenne. Avoir une adresse, c'est exister dans la cité, et être citoyen. Pourquoi ne pas, en remettant la carte d'électeur, prévoir qu'on puisse tirer les citoyens au sort, sur l'initiative de l' élu local qui, interrogé sur un projet de loi, voudrait concerter les habitants de son quartier. Etre tiré au sort peut amener à prendre sa place.

Jean Paul : il existe deux types de démocratie participative : la démocratie participative consultative et la démocratie participative délibérative : celle dans laquelle on prend la décision. La crise de notre démocratie c'est celle de la représentation, car on ne se saisit pas assez de la démocratie participative délibérative.

Il faut se mettre d'accord sur ce qui relève de la représentation, de la participation –consultation ou de la participation délibérative, sachant qu'on pourrait mixer les deux, en privilégiant le local sur le national.

Jean : on a évoqué plus tôt la démission d'un élu de son parti dès qu'il serait élu, mais cela ne se pose pas dans notre république car les élus sont soumis au mandat impératif². Les parlementaires votent en leur âme et conscience et non en fonction de leur parti. Le parti communiste a contourné systématiquement la constitution avec la « discipline du parti ». Cela s'est diffusé ensuite dans tous les partis.

Par ailleurs, si on a parlé de l'usure des institutions, c'est aussi parce que les élus n'ont pas eu la volonté d'appliquer les lois dont ils sont les défenseurs.

Sur la diversité, et les difficultés dans certains quartiers, je veux témoigner que dans certains quartiers à Tours, au nord mais également au Rives du Cher et ailleurs, des habitants prélèvent des rançons auprès des autres habitants d'un même immeuble pour exercer une sorte de péage.

Isham : on note quelques fixations ou frustrations depuis tout à l'heure. Si le grand débat permet de faire une thérapie, cela aura le mérite d'exister, mais il faut sortir de ce grand débat avec des résultats et des propositions, et vérifier que le président ne manipule pas l'opinion et offre bien une alternative au mouvement des Gilets Jaunes.

Mes propositions :

- Une participation citoyenne dynamique et élargie avec élaboration d'un cadre juridique pour permettre une implication réellement indépendante de la société civile.
- Renforcer les corps intermédiaires en facilitant la syndicalisation (actuellement seulement à 8%) et avoir une vraie démocratie réelle et vigoureuse adossée à un nouveau contrat citoyen, assorti d'un droit d'amendement citoyen.
- Introduction d'une dose de proportionnelle aux élections municipales.
- Implication des citoyens aux débats d'orientation budgétaire.
- S'agissant du référendum citoyen, je pense que cela n'a pas d'intérêt. Il vaut mieux combiner la démocratie participative à la démocratie directe en excluant la fiscalité, qui elle fait partie du contrat électoral.

Emmy : s'il y a peu de jeunes ce soir, c'est parce que nous sommes en période de vacances mais aussi parce que l'engagement des jeunes est difficile. La plupart doit travailler en plus des études. Quant au bénévolat, ils y contribuent mais cela n'est pas simple. La proposition d'une année de pause pour que les jeunes s'engagent dans une expérience associative et ou humanitaire me semble bonne, mais il faut composer avec les contraintes de certains cursus qui ne voient pas d'un bon œil ces années de pause. Je pense notamment aux classes préparatoires ou écoles dont l'entrée se fait en post bac immédiatement.

Olivier : depuis la loi Notre, les lieux de décisions politiques ont changé et se sont déplacés vers les intercommunalités et les régions. Or nos élus sont issus de circonscription qui ne correspondent plus à ce découpage territorial. Par exemple, la députée de Loches représente également le territoire de Saint Pierre des Corps. Or, ces territoires n'ont pas du tout les mêmes problématiques. Les élus doivent représenter des territoires homogènes.

² En fait le mandat impératif est proscrit en France

X : il a été évoqué le besoin de contrôler l'activité du Gouvernement. Mais la cour des comptes fait un rapport annuel. Elle devrait être dotée de pouvoir de sanction sur ce qu'elle pointe comme dysfonctionnement.

K : sur la question de la représentativité des élus européens, il faut savoir qu'en Allemagne, les députés européens se mettent d'accord entre eux avant de prendre position au Parlement.

L : la 5^e République a été conçue pour ne plus reproduire les errements de la 4^e. Il faut garder une France gouvernable. La majorité assurée par la 5^e République a permis d'avancer. Donc le problème n'est pas tant la majorité, mais la façon dont on implique les citoyens.

Je suis pour un peu de proportionnelle. Mais en 1986 (mise en place de la proportionnelle), on en a connu des députés hors sol. Il faut trouver un point moyen et faire attention à la démocratie participative : il est essentiel d'avoir un pilote.

Nadine : ok pour un pilote, mais un pilote qui représente notre pluralité, diversité, sans stigmatiser. Un pilote qui donne également des contreparties, parce que la règle doit être la même pour tous. Parlons équité et respect.

Christian : je veux revenir sur ce qui s'est passé hier en France, des rassemblements pour dénoncer l'antisémitisme. Le silence de ces rassemblements m'a frappé. Il faut saluer la classe politique qui a su se rassembler.

Gilles : Il faut enseigner l'histoire car notre société, notre démocratie est très fragile. Hitler est sorti des urnes. L'histoire est pétrie de conflit.

Il faut également restaurer l'autorité. J'ai vécu en banlieue Est dans les années 60, aux lilas. A l'école les enfants venaient de tous les milieux y compris des bidonvilles. Mais à l'école, la parole du maître était respectée. Les parents ne venaient pas protester. Que s'est-il passé depuis ?

Marc : il faut que chaque loi soit promulguée rapidement, sans délai, et que les décrets d'application le soient aussi, assortis des financements nécessaires.

Je propose en outre que soient organisées des réunions de quartier tous les 3 mois, en présence d'un élu, avec ou sans ordre du jour pour libérer la parole.

Concernant la cour des comptes, il faut la doter du pouvoir de poursuivre l'Etat.

Conclusions de Loïc Vaillant, président du CODEV : Remerciements à tous. Je souhaite aux autres débats organisés par ailleurs de manifester de l'optimisme. Je pense que cela en a manqué ce soir. Enfin, je forme le vœu que les propositions que vous avez formulées et que nous transmettrons soient toutes examinées et qu'il nous soit collectivement fait un retour.
